

» PRESSE NATIONALE

Politique 

Fraternité Matin

UNION AFRICAINE / 21E SOMMET EXTRAORDINAIRE : LE VICE-PRÉSIDENT REPRÉSENTE LE CHEF DE L'ÉTAT À LUANDA

La 21e session extraordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine (Ua) s'est tenue, le 30 août, dans la capitale angolaise. Alors que le continent africain fait face à une recrudescence préoccupante de crises ouvertes et de tensions régionales, ce 21e Sommet extraordinaire s'est fixé une ambition majeure : renforcer les mécanismes de prévention et de règlement des conflits en Afrique. En raison de l'importance de ce rendez-vous, la Côte d'Ivoire y a dépêché le vice-Président de la République, Tiémoko Meyliet Koné, pour représenter le Chef de l'Etat, Alassane Ouattara. Il porte les orientations stratégiques de la Côte d'Ivoire au sein de ce cercle restreint de dirigeants africains. À Luanda, le vice-Président vient réaffirmer l'attachement de la Côte d'Ivoire à une stabilité durable sur le continent, tout en plaidant pour des réformes adaptées aux réalités sécuritaires actuelles.

L'INTELLIGENT

BAGOUÉ / BRUNO NABAGNÉ KONÉ : « RETIREZ-VOUS » DES SITES D'ORPAILLAGE

Sensibiliser avant de réprimer. Expliquer avant de sanctionner. C'est sur une terre où le certificat foncier est censé mettre fin aux conflits que le ministre Bruno Nabagné Koné a choisi de nommer la menace qui pèse encore sur les champs : l'orpaillage clandestin. En effet, le samedi 29 août 2026 à Nondara, dans la région de la Bagoué, au cours d'une cérémonie de remise de certificats fonciers, il a lancé aux orpailleurs illégaux un avertissement sans détour : « Ceux qui sont encore dans ces activités-là, retirez-vous ». À cette tribune, il a situé l'urgence d'une mobilisation collective. L'orpaillage clandestin, selon lui, ne se contente pas de dégrader l'environnement ; il compromet la sécurité alimentaire en détruisant des surfaces agricoles précieusement acquises et sécurisées grâce aux certificats fonciers.

GénérationS
Nouvelles

LUTTE CONTRE L'ORPAILLAGE ILLÉGALE : LA BSSI DÉTRUIT 17 CONCASSEURS ENTRE MÉAGUI ET BUYO

La Brigade Spéciale de Surveillance et d'Intervention (BSSI) a mené, le samedi 29 août 2026, une opération de contrôle contre les activités d'exploitation illégale dans les ressorts territoriaux des Directions régionales des Eaux et Forêts de la Nawa et de San Pedro. Une vingtaine d'agents, placés sous le commandement du sous-lieutenant Diéga Eric Landry, ont été mobilisés pour cette patrouille déployée sur l'axe Gnamangui-Buyo. Les investigations conduites au cours de l'opération ont permis d'identifier quatre sites d'exploitation illégale actifs dans les secteurs de Méagui et de Buyo. Les équipes de la BSSI sont intervenues notamment à Bambakro et Madoukro, dans la zone de Méagui, ainsi qu'à Agnikro et Lobo 2, communément appelé Petit Ouaga, dans la sous-préfecture de Dapéoua. Sur ces différents sites, elles ont procédé à la destruction de plusieurs équipements utilisés pour les activités d'exploitation. Le bilan communiqué par le ministère des Eaux et Forêts fait état de 17 concasseurs et 17 motopompes détruits, ainsi que de six abris de fortune démantelés.

LUTTE CONTRE L'ORPAILLAGE ILLÉGAL : LES ARTISANS MINIERs SALUENT LES ACTIONS DU GOUVERNEMENT

Dans une déclaration rendue publique le vendredi 28 août 2028, le premier vice-président du Groupement des Artisans Miniers de Côte d'Ivoire (Gramci), Eugène Malan, a salué la fermeté de l'État contre l'orpaillage clandestin, tout en plaidant pour une accélération de la formalisation de la petite mine. L'organisation se démarque en revanche de la proposition de moratoire évoquée dans le débat public. D'un côté, l'orpaillage clandestin : une activité qui échappe à toute réglementation, détruit les ressources naturelles et alimente des circuits informels. Laquelle menace l'environnement, les terres agricoles, et la sécurité des populations. De l'autre côté, l'orpaillage légal : une exploitation qui s'exerce dans un cadre autorisé, permettant l'identification des opérateurs, la traçabilité de la production et offre à l'État comme aux communautés la possibilité de bénéficier des retombées économiques de l'activité, y compris la réhabilitation des terres après exploitation.

Economie 

soirinfo

DÉCONGESTION DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE À ABIDJAN : HIEN SIÉ PRÉSENTE LES ATOUTS DU PORT SEC DE FERKESSÉDOUGOU

Le ministre des Infrastructures et de l'Entretien routier, Hien Sié, a visité, vendredi 28 août 2026, le chantier du port sec de Ferkessédougou, pour s'enquérir de son état d'avancement. Selon nos sources, si le membre du gouvernement s'est satisfait du rythme des travaux, il s'est surtout appesanti sur les atouts et le rôle que devrait jouer cette infrastructure dans l'économie de la Côte d'Ivoire. En effet, a-t-il appris, le projet est très attendu. Avec le transfert d'une partie des opérations actuellement concentrées à Abidjan, il est prévu qu'il contribue à réduire la congestion du port, des routes et de la circulation dans la capitale économique. Mais aussi pour la réorganisation des flux logistiques, le développement du Nord et les échanges avec les pays de l'hinterland. A en croire Hien Sié, le port sec de Ferkessédougou doit devenir un maillon essentiel du schéma logistique national. Il permettra de rapprocher certaines activités du Nord et de l'hinterland, notamment du Burkina Faso et du Mali, en s'appuyant sur le transport ferroviaire depuis Le Port autonome d'Abidjan (PAA).

LIGNE 1 MÉTRO D'ABIDJAN : CE QU'IL FAUT SAVOIR D'UN PROJET STRUCTURANT

Conçu pour décongestionner la capitale économique ivoirienne, le métro d'Abidjan est le plus grand projet d'infrastructure de Côte d'Ivoire des dernières années. Ce réseau ferroviaire urbain 100 % électrique et sécurisé est prévu entrer en service pour la ligne 1 à la fin de l'année 2028. Bus SOTRA, gbaka, bacs lagunaires... le métro d'Abidjan est pensé pour s'articuler avec les transports existants, pas pour les remplacer. Contrairement à l'entendement populaire, un métro ne remplace pas tout, il vient compléter les moyens de transport déjà existants. La Ligne 1 d'Abidjan qui sera en site propre, en est une parfaite illustration. En effet, sa voie lui appartient à elle seule, du nord au sud de la ville. C'est un train urbain qui roule sur une voie qui lui est réservée, pas de feux rouges, pas d'embouteillages, pas de partage avec les voitures. Résultat, des trajets rapides et réguliers, toutes les quelques minutes. 37 kilomètres, 18 stations, de Anyama Centre à l'Aéroport de Port-Bouët.

Société 

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE : LA CONSTRUCTION DE 136 NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS ANNONCÉE

Le gouvernement envisage de porter le taux d'insertion des apprenants issus de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle (Etfp) à 70 % en 2030 (le taux en 2025 était de 46%). Il prévoit également de construire 136 nouveaux établissements et structures de formation technique et professionnelle. Le ministre délégué auprès du ministre de l'Éducation nationale, de l'Alphabétisation et de l'Enseignement technique, chargé de l'Enseignement technique, Jean-Louis Moulot, l'a annoncé le vendredi 28 août 2026, au siège de l'Unicef, à Abidjan Cocody-Riviera Golf, à Abidjan. Il s'exprimait à l'occasion de l'atelier de lancement de l'annuaire statistique 2025-2026, un événement couplé à la présentation de l'annuaire statistique 2024-2025. Pour le ministre délégué, l'objectif est également de porter la proportion d'apprenants de l'Etfp d'environ 5% en 2025 à 9% en 2030 parmi les effectifs du secondaire. Et d'accroître la proportion des filles dans les filières industrielles de 18 % en 2025 à 30 % en 2030.

AVANT LA RENTRÉE SCOLAIRE DU 14 SEPTEMBRE PROCHAIN : PLUS DE 6 000 ACTEURS D'ÉCOLES PRIVÉES SE METTENT À JOUR

Le ministère de l'Éducation nationale, de l'Alphabétisation et de l'Enseignement technique (MENAET), à travers la Direction de l'Encadrement des Établissements Privés (DEEP), a renforcé les capacités de 6 057 acteurs des établissements privés. La cérémonie marquant la fin de cette session de formation des directeurs, enseignants et éducateurs des établissements scolaires privés s'est tenue, le vendredi 28 août dernier, au Collège privé Aimé Césaire d'Abidjan-Yopougon, a rapporté le site gouvernemental (CICG). « La formation des acteurs des établissements privés est une activité très importante pour l'amélioration du taux de réussite aux examens scolaires », a affirmé d'entrée Melagne Agnimel Jérôme, Inspecteur général, coordonnateur chargé de la Pédagogie de l'enseignement secondaire général, représentant Koffi N'Guessan, ministre de l'Éducation nationale, de l'Alphabétisation et de l'Enseignement technique. Ce renforcement des capacités a été recommandée par les États généraux de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation (EGENA).

BÉNÉFICIAIRES DE BOURSES D'ÉTUDES DU ROYAUME DU MAROC/ AVANT LEUR DÉPART : 69 ÉTUDIANTS IVOIRIENS EXHORTÉS À REPRÉSENTER DIGNEMENT LA CÔTE D'IVOIRE

La direction de la Formation continue, des Stages et des Bourses du ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale a organisé, le mercredi 26 août dernier, une réunion d'information à l'intention des étudiants ivoiriens bénéficiaires des bourses d'études octroyées par le Royaume du Maroc. Objectif : présenter aux 69 étudiants ivoiriens retenus ainsi qu'à leurs parents les modalités de la bourse marocaine et leur fournir, à l'occasion, les informations nécessaires à la préparation de leur voyage. La directrice de la Formation continue, du stage et des bourses, son excellence l'Ambassadeur Cécile Essis Lezou, les a exhortés à faire preuve de sérieux et d'engagement afin de représenter dignement la Côte d'Ivoire. Non sans rappeler que cette opportunité constitue, à la fois, un privilège et une responsabilité.

MAN / INCENDIE DE L'EX-CINÉMA OLYMPIA : VAGONDO DIOMANDÉ EXPRIME LA COMPASSION DU GOUVERNEMENT AUX SINISTRÉS

Le ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, Vagondo Diomandé, était à Man, le 28 août, pour témoigner la solidarité du gouvernement aux commerçants victimes du violent incendie qui a ravagé plusieurs magasins situés à l'ancien cinéma Olympia. Après une visite du site, il s'est rendu à la préfecture de Man où il a rencontré les autorités administratives, les élus locaux et les représentants des commerçants sinistrés. Il a remis 2,5 millions de FCFA aux victimes et 500 000 FCFA aux pompiers civils. « Je suis présent en tant que fils de la région et au nom du gouvernement », a-t-il indiqué. Et d'ajouter : « Vous avez le soutien du Président de la République. Tous ceux qui sont dans ce genre de situation peuvent compter sur lui. Vous n'êtes pas seuls, le gouvernement vous soutient ». Il a invité chacun à davantage de vigilance, de responsabilité et à contribuer à la prévention des risques.

9E ÉDITION DES JOURNÉES DES COMMUNAUTÉS AFRICAINES : SÉGUÉLA CÉLÈBRE L'INTÉGRATION ET LA PAIX SOCIALE

Depuis plusieurs années, la Côte d'Ivoire a fait de l'intégration régionale et africaine un levier stratégique de son développement économique, social et politique. Afin de traduire cet engagement en actions concrètes, l'État à travers le Bureau ivoirien pour la promotion de l'intégration africaine (BIPIA), organise les Journées des Communautés africaines, il y a de cela 9 ans. Cette année pour marquer l'événement, la ville de Séguéla a accueilli, les 27, 28 et 29 août 2026, la 9e édition des Journées Communautés africaines, placée sous le thème « Cartographie des communautés africaines vivant en Côte d'Ivoire : un levier stratégique pour la stabilité nationale et la consolidation de la paix ». Ces rencontres dédiées au renforcement de la cohésion sociale, au brassage culturel et à la participation des communautés africaines au développement national, ont connu un franc succès. En effet, le jeudi 27 août 2026, Moussa Mama, directeur du BIPIA, a procédé à l'ouverture officielle de ces journées placées sous le haut patronage d'Adama Dosso, ministre délégué auprès du ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine et des Ivoiriens de l'extérieur.

Les travaux de réhabilitation et de construction du Centre de santé de Bregbo, à Bingerville, ont été lancés, le jeudi 27 août 2026, par le ministère de la Santé, de l'hygiène publique et de la Couverture maladie universelle. Selon nos sources, la cérémonie de pose de la première pierre s'est déroulée en présence des autorités administratives et coutumières. Fermé depuis près de quatre ans, l'ancien Centre de santé fera l'objet d'une réhabilitation et d'une modernisation afin d'offrir aux populations des soins de proximité, dans de meilleures conditions. Le projet prévoit notamment la réhabilitation et l'équipement du dispensaire existant et du logement de l'infirmier. De nouvelles infrastructures seront également construites, notamment une maternité moderne, un bloc de santé, un logement pour la sage-femme et un préau de vaccination. Au nom du ministre Pierre Dimba, le directeur régional de la Santé, Dr N'Dri Roger, a indiqué que ce projet traduit la volonté du gouvernement de rapprocher davantage les soins des populations.

CENTRE DE SERVICE CIVIQUE DE GUÉDIKPO : LA 7E COHORTE DE « GIRLS POWER » PRÊTE À ÉCRIRE UNE NOUVELLE PAGE

Le Centre de Service Civique de Guédikpo, situé dans la sous-préfecture de Sago dans le département de Sassandra (région du Gbôklè), a célébré, le samedi 29 août 2026, la cérémonie de fin de formation de la 7e cohorte « Girls Power », composée de 150 jeunes filles, au terme de trois mois d'un parcours consacré à la citoyenneté, à l'apprentissage d'un métier et à la préparation à l'autonomie. Entrées au centre le 1er juin 2026, les 150 stagiaires ont consacré leur premier mois à une formation civique et citoyenne, avant d'entamer deux mois d'apprentissage professionnel. Elles ont ainsi été formées dans six domaines : cuisine et pâtisserie, esthétique et coiffure, couture, construction métallique, mécanique automobile et agro-pastoral. Au-delà de l'apprentissage technique, le programme met l'accent sur des valeurs telles que la discipline, la responsabilité, le respect, la solidarité et l'engagement citoyen, considérées comme des fondements essentiels d'une insertion sociale et professionnelle réussie.



VU SUR LE NET

Politique

L'UNION AFRICAINE ADOPTE LE PLAN D'ACTION DE LUANDA POUR LA PRÉVENTION DES CONFLITS, LA CÔTE D'IVOIRE PRÔNE UNE APPROCHE ANTICIPATIVE

Le Vice-Président de la Côte d'Ivoire, Tiémoko Meyliet Koné, a représenté le Président Alassane Ouattara lors de la 21e Session extraordinaire de la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement de l'Union Africaine (UA), organisée ce dimanche 30 août 2026 à Luanda. Consacré au renforcement des mécanismes de prévention et de résolution des conflits, le sommet s'est ouvert en présence du Président angolais João Manuel Lourenço et du Président en exercice de l'UA, Évariste Ndayishimiye. Lors des travaux, M. Koné a plaidé pour une meilleure réactivité et une coordination accrue entre l'UA, les Communautés Économiques Régionales et l'ONU, tout en insistant sur la lutte contre les facteurs d'instabilité comme la pauvreté, la faiblesse institutionnelle et les inégalités. Au nom de la Côte d'Ivoire, le Vice-Président a apporté son soutien à l'adoption par les dirigeants africains de trois textes majeurs : le projet de Décision de la conférence, le Plan d'Action de Luanda et la Matrice de mise en œuvre de ce plan.

Economie

RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE : LES EFFORTS DU GOUVERNEMENT ONT PERMIS DE DOUBLER LA PRODUCTION VIVRIÈRE

L'agriculture ivoirienne veut faire face aux défis des chocs internes et externes et garantir la souveraineté alimentaire du pays. Le gouvernement a ainsi mis en place plusieurs programmes d'appui à la sécurité nutritionnelle et alimentaire dans de nombreuses régions. Il s'agit entre autres du Programme de productions alimentaires d'urgence (2PAU-CI), du Projet d'appui au développement du secteur vivrier (PADSV), du Projet d'appui au Programme social du gouvernement (Pa-PSGouv)... Dans le cadre du 2PAU-CI, par exemple, 1 630 producteurs de la région de la Mé ont reçu plus de 2500 tonnes de fertilisants et 62 tonnes de semences. 1 470 tonnes d'engrais et 160 tonnes de semences ont été distribuées à 3524

riziculteurs de la région du Gôh. Les différents programmes ont permis de renforcer l'offre nationale en produits alimentaires et d'assurer l'approvisionnement régulier et sécurisé des marchés ruraux et urbains. De 2011 à 2024, la production vivrière a plus que doublé, passant de 11,5 millions à 23,6 millions de tonnes. Le taux de couverture des besoins en céréales est passé de 48,3% à 61,5%, et de 79,8% à 100% pour les racines, tubercules et banane plantain. (Source : CIGC)



FILIÈRE CAFÉ-CACAO: 68 USINES DE CONDITIONNEMENT IDENTIFIÉES POUR LA CAMPAGNE DE COMMERCIALISATION 2026-2027

Quelque soixante-huit (68) unités de conditionnement ont été identifiées par le conseil du café-cacao au titre de la campagne de commercialisation 2026-2027 qui s'ouvre le 1er septembre 2026 en Côte d'Ivoire. L'information a été rapportée par le Conseil du café-cacao, le régulateur de ladite filière, dans une décision signé par le directeur général Koné Brahima Yves et consultée par Abidjan.net le samedi 29 août 2026. "Les propriétaires des usines de conditionnement ci-dessus identifiés, opéreront dans le strict respect de la réglementation en vigueur et sous le contrôle et le suivi du conseil du café-cacao", indique l'article 2 de la décision. L'ouverture de la campagne principale de commercialisation du café-cacao 2026-2027 est prévue le 1er septembre 2026.

Société



IBRAHIM KONATÉ, PRÉSIDENT DU COMITÉ DE GESTION DU FIPPSH : "EMBAUCHER UNE PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP N'EST PAS UNE FAVEUR, C'EST UNE OBLIGATION"

Ibrahim Konaté, président du Comité de gestion du Fonds pour l'Insertion professionnelle des personnes en situation de handicap (FIPPSH), a appelé dans un entretien accordé au CIGC, l'obligation pour les entreprises privées de se conformer à la loi en recrutant dans leur effectif une ou des personne(s) en situation de handicap. Il est revenu sur les mesures prises par le Gouvernement en vue de favoriser davantage l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap. Et de déclarer : "Embaucher une personne en situation de handicap n'est pas une faveur, c'est une obligation. C'est faire le choix d'un talent, d'une compétence et d'une diversité qui peuvent contribuer à la performance de votre entreprise". (Source : CIGC)



PA-PSGOUV : L'ACCÈS À L'EAU, AUX SOINS ET AUX SERVICES SOCIAUX SE RENFORCE DANS LES RÉGIONS

Le Projet d'Appui au Programme Social du Gouvernement (PA-PSGouv) poursuit le déploiement des services sociaux de base au plus près des populations. À fin juin 2026, les avancées enregistrées dans l'accès à l'eau potable, la santé et la protection sociale témoignent de la volonté du Gouvernement d'améliorer durablement les conditions de vie des populations, notamment en milieu rural. Placé sous la tutelle du Cabinet du Premier Ministre, le PA-PSGouv traduit sur le terrain les priorités sociales du Gouvernement. D'un coût global de 92,3 milliards de FCFA, financé par l'État de Côte d'Ivoire et la Banque africaine de développement (BAD), le projet affiche, au 30 juin 2026, une mobilisation financière de 41,7 milliards de FCFA, soit 45,16 % de son enveloppe globale. L'accès à l'eau potable figure parmi les avancées les plus significatives. Au total, 5 000 pompes à motricité humaine (PMH) ont été entièrement réparées, permettant de rétablir l'accès à l'eau potable dans de nombreuses localités bénéficiaires. Une opération complémentaire portant sur 500 pompes est également en cours, avec 424 équipements déjà remis en état, soit un taux d'exécution de 84,8 %. (Source : CIGC)



ACCÈS À L'EAU POTABLE : LE GOUVERNEMENT RACCORDE DES VILLAGES DANS LE NORD

Amédée Koffi Kouakou, ministre de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité ; et Fidèle Gboroton Sarassoro, ministre, directeur de cabinet du Président de la République, par ailleurs président du Conseil régional du Poro, ont procédé, au nom du gouvernement, à la mise en service des châteaux d'eau des localités de Nakouroubélékaha, dans le département de Sinématiali, et de Gbondougou, dans le département de Dikodoukou, les lundi 24 et mardi 25 août 2026. « La volonté du Président de la

République est de faire de l'accès à l'eau potable une réalité pour toutes les populations vivant sur le territoire national », a affirmé Amédé Koffi Kouakou, avant d'indiquer que ces réalisations contribuent à améliorer l'accès à l'eau potable pour les populations à travers différents systèmes d'alimentation mis en œuvre. (Source : CICG)



CENTRE DE SERVICE CIVIQUE D'ADZOPÉ : UN MOTEUR D'INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE EFFICACE DES PENSIONNAIRES

Désormais baptisé Centre de service civique "Patrick Achi d'Adzopé", ce dispositif d'insertion des jeunes a été officiellement inauguré, le 27 juillet 2026. La première promotion composée de 500 jeunes volontaires (250 jeunes femmes et 250 jeunes hommes originaires de 17 régions et de 28 villes) a achevé le programme gouvernemental visant leur resocialisation, formation et réinsertion dans le monde professionnel en Côte d'Ivoire. Construit sur cinq hectares, le centre est composé de 12 dortoirs, 66 blocs sanitaires, un réfectoire de 500 places, des ateliers de formation, une médiathèque et des espaces agricoles. Les pensionnaires ont été formés aux métiers de la mécanique, de la couture, de l'esthétique, de la coiffure, de la construction, « Cette infrastructure moderne est un outil clé de formation d'une main d'œuvre qualifiée et de dynamisation du marché de l'emploi », souligne Basile Yapo. La création de ce centre fait partie intégrante du Programme Jeunesse du Gouvernement (PJ Gouv) et de l'École de la deuxième chance. (Source : CICG)



CARAVANE "VACANCES ET RENTRÉE SCOLAIRE SANS ACCIDENT" : LES CONDUCTEURS DE DEUX ET TROIS ROUES DE BOUAKÉ ET DE KORHOGO SENSIBILISÉS AU CIVISME ROUTIER

Le ministère des Transports et des Affaires maritimes a organisé, les 23 et 24 août 2026, respectivement à Korhogo et à Bouaké, la caravane nationale "Vacances et rentrée scolaire sans accident". L'objectif est de renforcer la prise de conscience des conducteurs de motos et de tricycles face aux risques d'accidents, en cette période de vacances et de rentrée scolaire marquée par une intensification du trafic routier. La caravane a permis d'échanger avec plusieurs usagers, qui n'ont pas manqué d'exprimer leur satisfaction quant à la politique de proximité et à la qualité des messages délivrés lors de ce rendez-vous franc et direct. Pour cette étape de Korhogo et de Bouaké, la délégation du ministère des Transports, conduite par le directeur général des Transports terrestres et de la Circulation (DGTTC), Oumar Sacko, a échangé avec les utilisateurs d'engins à 2 et 3 roues. (Source : CICG)



AGENCE DE PRESSE

Société



TORTIYA SORT BIENTÔT DE SON ENCLAVEMENT APRÈS PLUS D'UN DEMI-SIÈCLE D'ATTENTE

La ville minière de Tortiya, dans le département de Niakara (centre-nord icoirien, région du Hambol), s'apprête à tourner une page de son histoire avec l'achèvement annoncé pour septembre 2026 des travaux de bitumage de l'axe Niakara-Tortiya, une infrastructure attendue depuis plus d'un demi-siècle par les populations. Mercredi 26 août, l'Agence ivoirienne de presse (AIP) a constaté l'état d'avancement des travaux sur le dernier tronçon, long de 10 kilomètres, compris entre le village de Kationron et Tortiya. Sur les 47 kilomètres que compte l'axe routier, environ 37 kilomètres sont déjà réalisés, faisant entrer le chantier dans sa phase finale. D'un coût de 48,78 milliards de francs CFA, financé par l'État de Côte d'Ivoire, le projet comprend également sept kilomètres de voirie urbaine, dont cinq kilomètres à Niakara. Le chantier a été officiellement lancé le 26 janvier 2023 par le vice-président de la République, Tiémoko Meyliet Koné.



Restez connectés à l'actualité du gouvernement en vous abonnant à ses réseaux sociaux officiels



Pour toute information, prière contacter le Centre d'information et de Communication Gouvernementale (CICG).
Contact : +225 27 22 22 03 90 / 07 07 09 97 51 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.

L'ACTUALITÉ GOUVERNEMENTALE À PORTÉE DE CLIC ! 🖱️

Avec www.gouv.ci,
accédez à l'essentiel de la vie publique : décisions
des Conseils des ministres, démarches administratives,
actualité nationale.



CICG

www.gouv.ci 101

www.gouv.ci - Une information publique, officielle et fiable